



Compte Rendu Annuel 2022

Service Public de la Distribution de Gaz

Autorité concédante :



Concession :

1 0 1 3

Commune(s) desservie(s)

CRICQUEBOEUF
GRAINVILLE SUR ODON
MONDRAINVILLE

Compte Rendu Annuel 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
Rapport Général.....	3
1 Les usagers de la concession	8
2 Les travaux et investissements.....	11
3 Les ouvrages de la concession	12
4 La qualité de fourniture et la sécurité.....	13
5 La comptabilité et les finances.....	16
6 Descriptif des documents informatiques annexés.....	18
7 Annexes –	20

Compte Rendu Annuel 2022

Rapport Général

0.1. Principaux résultats et événements de l'entreprise concessionnaire

ANTARGAZ S'ENGAGE POUR FAVORISER LA DIFFUSION DES GAZ RENOUVELABLES

Leader sur le marché des gaz liquides (propane-butane), Antargaz s'engage dans la décarbonation avec un objectif clair : **introduire 25 % de gaz liquides renouvelables dans son offre produits à horizon 2030**. Pour atteindre cet objectif, Antargaz prévoit différentes solutions qui se déploieront progressivement en fonction de leur maturité technologique. Dès aujourd'hui, Antargaz propose à ses clients une énergie faible en carbone qui a particulièrement sa place dans les territoires ruraux non desservis par les réseaux de gaz public : **le biopropane**.

Les événements qui nous ont accompagné au cours de cette l'année

Wenergy et Antargaz Energies annoncent la signature d'un partenariat stratégique pour proposer partout en France des solutions clé en main en matière d'économie d'énergie

À l'occasion du Congrès Hlm – Union Sociale pour l'Habitat, Wenergy, filiale du Groupe Weck, guichet unique pour toutes les problématiques de maîtrise de l'énergie à destination des professionnels, signe un partenariat avec Antargaz, fournisseur multi-énergies, pour répondre aux enjeux de rénovation énergétique et de maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments pour les professionnels. Wenergy devient ainsi le partenaire exclusif pour la commercialisation de son offre de services, l'accompagnement et la réalisation de projets de rénovation énergétique auprès de clients d'Antargaz et de prospects. Ce rapprochement permettra aux deux acteurs de renforcer leur contribution à la promotion de solutions d'économie d'énergie et de développer une offre d'efficacité énergétique globale.

Partenariat renouvelé avec plusieurs fabricants de chaudières

Antargaz renouvelle son partenariat avec plusieurs fabricants de chaudières pour favoriser la performance énergétique des logements : CHAPPEE FRISQUET S.A. elm.leblanc S.A.S. DE DIETRICH THERMIQUE Atlantic France Domusa Teknik France.



Antargaz réaffirme son engagement pour la mobilité durable

Antargaz, fournisseur multi-énergies en France depuis plus de 80 ans, se positionne comme un acteur incontournable de la transition énergétique sur tout le territoire. Son ambition : accélérer la décarbonation des activités des usagers pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Le transport est un levier important pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Antargaz s'engage en faveur de la mobilité durable et mène des actions concrètes pour limiter l'empreinte carbone des trajets.

3 actions concrètes pour une mobilité plus durable

Le GPL carburant (GPLc)

Antargaz distribue du GPL carburant dans plus de 700 stations-service en France sur les 1500 stations équipées de pompes GPL. Le GPL fait partie des carburants les moins polluants et s'inscrit pleinement dans le développement de solutions de mobilité durable entrepris par Antargaz. Composé de propane commercial (au moins 80%) ou d'un mélange de butane et de propane, le GPL se hisse parmi les carburants à faible impact environnemental et présente de nombreux atouts écologiques : émissions quasi inexistantes (diminution des NOx et 0 particule)*, 15 fois moins de rejet de CO2 qu'un véhicule essence. Tous les véhicules roulant au GPL peuvent bénéficier du certificat de qualité de l'air avec la vignette Crit'air 1. Choisir le GPLc contribue à l'amélioration de la qualité de l'air. Grâce à la vignette Crit'air 1, les conducteurs roulant au GPLc bénéficient d'un « laissez-passer » indispensable pour circuler en ville lors des pics de pollution et des circulations différenciées.

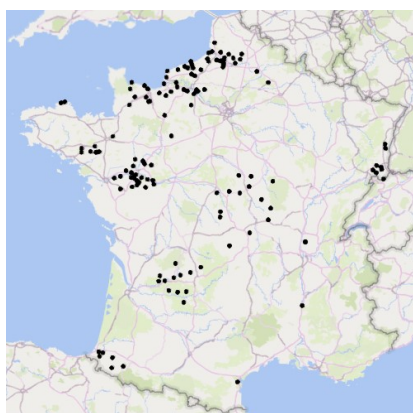
Le GNC et le HVO

En 2019, Antargaz était le premier propanier, en coopération avec le Groupe Charles André, à s'équiper d'un véhicule roulant au GNC (gaz naturel comprimé) pour ses livraisons de bouteilles de gaz dans la région lyonnaise. Le Gaz Naturel Comprimé (GNC) constitue une véritable alternative aux carburants traditionnels. En effet, sa combustion émet jusqu'à 95% de particules fines en moins et diminue jusqu'à 85% les émissions de NOx. Antargaz a depuis cette date mis en service 3 autres véhicules GNC via ses partenaires de transport. Pour poursuivre cette démarche, et en cohérence avec la politique de développement durable de l'entreprise, Antargaz a lancé un groupe de travail pour faire évoluer la carburation de l'ensemble de sa flotte de véhicules de transport dédiée à son activité de distribution du Gaz Liquide. L'objectif est de disposer, d'ici 2025, d'une motorisation plus verte pour 25 % du parc de ses véhicules de transports. Dans la continuité de cette action, Antargaz utilise plusieurs camions roulant avec du biocarburant HVO (huile végétale hydrotraitee). En 2023, ce seront environ 80 véhicules qui seront alimentés par ces carburants alternatifs plus respectueux de l'environnement (HVO et GNC) soit 12% de sa flotte de distribution pour la France.

Le forfait mobilité durable pour ses collaborateurs

Antargaz a mis en place un plan de mobilité durable destiné à ses collaborateurs. L'entreprise souhaite faciliter le recours aux moyens de transport alternatifs pour se rendre sur son lieu de travail et réduire le trafic routier. Deux dispositifs majeurs sont proposés aux salariés de l'entreprise afin qu'ils puissent bénéficier d'un large choix pour leur mode de transport alternatif : une prise en charge des frais de déplacements des collaborateurs élargie aux vélo, trottinette, covoiturage et service d'autopartage pour les inciter à emprunter des transports plus propres ; un partenariat avec l'application de covoiturage Klaxit qui met en relation des conducteurs et des passagers sur un même trajet.

Au 31 décembre 2022, ANTARGAZ alimente 180 de ces communes au travers de 91 contrats de concession avec 21 syndicats d'énergie et 9 communes en direct.

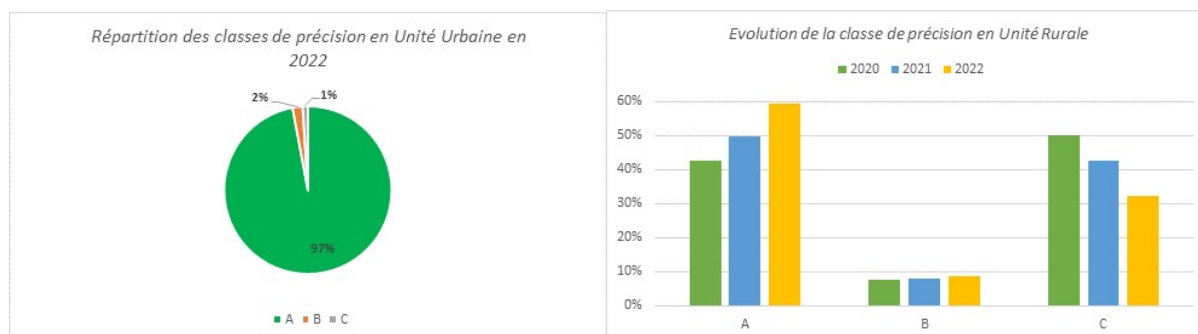


ANTARGAZ exploite près de 319 km de réseaux. De nouvelles canalisations ont été posées pour alimenter des nouveaux réseaux de 1^{er} établissement et de nouveaux clients en extension.

Nous comptabilisons aujourd'hui 7936 points de consommations sur nos réseaux publics.

ANTARGAZ a distribué et fourni 115,73 GWh de gaz et a acheminé 17,34 GWh de gaz naturel sur ses réseaux de distribution publique en 2022.

Enfin, ANTARGAZ poursuit ses efforts dans le domaine de la sécurité. Notamment, dans le cadre de la réforme anti-endommagement des réseaux, ANTARGAZ continue a améliorer la précision de ses cartographies localisées en unité Rurale.



0.2. Perspectives d'évolution du service se rapportant à la concession

Antargaz ; Une équipe à votre écoute

ANTARGAZ continue de développer en 2023 ses réseaux de distribution existants dans le cadre de la densification en ciblant ses actions sur les branchements sans consommation de gaz. Des opérations de communications dans les bulletins municipaux, d'enquêtes, de mailing ou de campagne d'appels sortants sont mises en place avec les mairies.

La proximité avec les mairies nous permet de saisir toutes opportunités d'extensions lors des effacements de réseaux.



PASSEZ DU FIOUL AU GAZ EN RÉSEAU !

Plus simple, plus confortable, plus économique

antargaz
energies

TOUT LE MONDE GAGNE À SE RACCORDER AU RÉSEAU !

Ces votre habitation n'est desservie ou non par le réseau de gaz de votre commune, il y a forcément une solution pour vous. Antargaz souhaite vous aider à réduire votre facture de chauffage tout en diminuant vos émissions de gaz à effet de serre. Antargaz vous propose un dispositif complet pour vous aider à remplacer votre ancienne installation fioul par une chaudière gaz à très haute performance énergétique. Les installateurs Chauffage du réseau Antargaz peuvent vous accompagner dans votre projet de rénovation. Ils vous conseillent sur le choix du matériel le plus adapté et des conditions d'installation.

CONFORT, ENVIRONNEMENT, USAGE... AVANTAGE AU GAZ !

UNE ÉNERGIE MULTI-USAGE
Afin d'éliminer du fioul, le gaz vous permet de vous chauffer, d'avoir de l'eau chaude et de cuisiner.

UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE
L'eau ou fioul, c'est une énergie très polluante pour l'environnement, vous êtes sûr, en optant pour le gaz, d'optimiser votre bien-être.

UN PRODUIT INODORE ET UN MATÉRIEL SILENCIEUX
Le gaz ne dégage aucune odeur. Côté nuisance, vous entendez à peine la chaudière que vous habitez.

SIMPLICITÉ ET TRANQUILLITÉ
Votre commune est équipée de gaz en réseau, oublier la cuve de fioul ou de gaz et profiter du service collectif en toute sérénité.

UN TARIF COMPÉTITIF ET ENCADRÉ AVEC VOTRE COMMUNE
Le tarif du G10 est très compétitif avec des variations encadrées par l'autorité de régulation.

UN COÛT D'ENTRETIEN RÉDUIT
Votre chaudière émettra moins qu'une chaudière fioul... résultat : vous diminuerez votre facture d'entretien.

UN MATÉRIEL PERFORMANT D'AVENIR
En choisissant une chaudière gaz à haute performance énergétique, vous investirez dans une équipement nouvelle génération.

DES AIDES NATIONALES MAIS AUSSI DES AIDES ANTARGAZ

3 AIDES NATIONALES

- LE PROGRAMME L'HAUTER MEILLEUR AGRÉMENT DE L'ANAH
L'Agence Nationale de l'Habitat a conçu ce financement pour le changement de votre chaudière. Si vous êtes situé dans la catégorie « ressources très modestes », elle représente 50 % du montant total de vos travaux HT (montant plafonné à 4 000 €).
- Si vous êtes dans la catégorie « ressources modestes », elle se monte à 30 %, du montant total de vos travaux HT (montant plafonné à 2 800 €).
- Les travaux doivent obligatoirement être faits par une entreprise ou un artisan qualifié RGE (reconnu garant de l'environnement).
- UN TAUX DE CRÉDIT D'IMPÔT DE 50 %
Pour les ménages aux revenus modestes, la déduction des cases à l'impôt est éligible au crédit d'impôt au taux de 50%.
- 20 % DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR LE COÛT DE VOTRE CHAUDIÈRE
Les chaudières gaz à très haute performance énergétique sont éligibles au CITE et donc la limite d'un plafond de dépenses fixé à 5 550 € par équipement.

LES AIDES ANTARGAZ :

JUSQU'À 2 400 € DE PRIMES

- LA PRIME COUP DE POING[®] ANTARGAZ ET L'OFFRE SUD[®]

Votre New concept[®] le « Coup de pouce chauffage »[®] délivré par l'Etat est créé afin que chaque ménage accède à la prime réduite sur chaudière à très haute performance énergétique. Antargaz va plus loin pour vous aider : nous venons plus que le montant versé et ajoutons l'offre Sud[®] !

Prime Coup de pouce Antargaz	Montants inférieurs aux plafonds	Montants supérieurs aux plafonds
	1 500 € ¹	1 500 € ¹
Offre Duo	Jusqu'à 250 € ²	Jusqu'à 250 € ²

Quelle que soient vos revenus, que vous soyez locataire ou propriétaire, votre prime sera attendue. Quels que soient les montants en fonction de vos revenus (consultez les conditions de revenus sur www.ecologique-solidaire.gouv.fr/groupe-pouces-économiques-développées-2019-2023). Les montants sont donc cumulés et s'ajoutent par une entreprise ou un artisan qualifié RGE (reconnu garant de l'environnement).

UNE AIDE À LA CONVERSION FIOUL-GAZ DE 600 €¹
Cette somme est versée sous forme d'avance sur votre prochaine facture.

0.3. Vos interlocuteurs au sein d'ANTARGAZ

Pour répondre à vos attentes, les équipes d'ANTARGAZ sont organisées de la manière suivante :

■ **Une représentation nationale avec le Département Réseaux**

Garant de la performance et de l'économie globale des activités du concessionnaire
Responsable des investissements liés au développement des concessions
Responsable de la négociation et de la gestion des contrats de concessions

■ **D'un service en région**

Responsable du développement des concessions
Assurant une relation au plus près des élus et des collectivités
Responsable de la construction, de l'exploitation, de la maintenance des ouvrages

Vos principaux interlocuteurs sont :

Franck TILLY, Responsable Délégation de Service Public France

Tel : 06.08.73.78.49 - franck.tilly@antargaz.fr

Sarah NOROY, Chef de Marché Réseaux DSP

Tel : 06.85.92.71.92 - sarah.noroy@antargaz.fr

Cédric PELISSIER, Responsable Etudes Projet Réseaux

Tel : 01.41.25.06.31 - cedric.pelissier@antargaz.fr

0.4. Les chiffres clés en 2022 sur le territoire concédé

	année 2022
Nombre de PCE	303
Nombre d'usagers	172
Quantités d'énergie consommées en kWh	6 072 908
Linéaire de réseau de distribution en m	8 582
Valeur nette des ouvrages en €	538 055
Montant de la redevance R1 en €	5 218

Compte Rendu Annuel 2022

1

Les usagers de la concession

1.1. Usagers du gaz propane DSP

1.1.1. Synthèse de l'acheminement sur la concession

	unités	année 2021	année 2022
Nombre de PCE			
Nombre d'usagers			
Quantités d'énergie consommées	MWh		
Recettes de consommation	€		

1.1.2. Synthèse des usagers « isolés »

	unités	année 2021	année 2022
Nombre d'usagers			1
Quantités d'énergie consommées	MWh		6 245

1.2. Usagers du gaz naturel, synthèse de l'acheminement sur la concession

	unités	année 2021	année 2022
Nombre de PCE		303	303
Nombre d'usagers		180	172
Quantités d'énergie consommées	kWh	8 320 360	6 072 908
Recettes d'acheminement	€	116 529	87 846

1.3. Les principales prestations réalisées

ANTARGAZ réalise un certain nombre de prestations à la demande des clients (distribution propane et gaz naturel) et des fournisseurs de gaz naturel (exclusivement distribution gaz naturel) :

- Des prestations couvertes par les tarifs de fourniture ou d'acheminement (intervention de sécurité et de dépannage, relevé cyclique, mise hors service suite à résiliation, ...)
- Des prestations payantes, facturées à l'acte (raccordement, mise en service, interventions pour impayés, relevés spéciaux, ...)

Prestations	unités	année 2021	année 2022
Mise en service		22	14
Mise hors service		0	0
Coupure pour impayé		0	0
Raccordement		0	0

1.4. La qualité de service, la satisfaction et les indemnisations

En 2022, l'ensemble des prestations ont été réalisées dans les délais. Aucune indemnisation n'a été reversée dans ce cadre-là.

ANTARGAZ n'a pas réalisé d'enquête de satisfaction en 2022. Cependant, le service client a procédé à une expérimentation en générant quelques appels de contrôle qualité par échantillonnage, auprès de clients qui ont sollicités leur service.

Ces appels consistent à obtenir de ces clients un retour sur leur appréciation du service apporté lors de la réponse à leur sollicitation. Les retours ont été très positifs.

Une réflexion est en cours pour automatiser et tracer ces contrôles.

1.5. La Solidarité

Traitement amiable des dossiers directement par le centre de gestion client. ANTARGAZ propose aux usagers en difficulté de paiement, la mensualisation ou l'échelonnement de la dette.

Depuis 2010, ANTARGAZ a optimisé sa procédure de gestion des usagers en difficulté, pour informer au plus tôt l'autorité concédante et la mairie de la commune où réside l'utilisateur, de l'intention d'ANTARGAZ de procéder à une coupure d'alimentation. Il s'agit en effet de donner un délai de 10 jours à la collectivité pour proposer une solution en faveur de l'utilisateur et ainsi interrompre la procédure de mise hors service.

	année 2021	année 2022
Nombre de dossiers traités	0	0
Coupure pour impayé	0	0
Nombre de dossiers suivi au contentieux	0	0

1.6. Accueils, conseils et d'information des usagers

1.6.1. Brochures mises à disposition des usagers dans l'année / informations dispensées auprès du site web aux usagers

Lors de la mise en service des usagers, ANTARGAZ leur remet le livret d'accueil.

Lors de la facturation des usagers, ANTARGAZ a distribué cette année un dépliant explicatif sur la facture.

Ces documents sont joints en annexe.

1.6.2. Actions auprès des usagers pour une meilleure maîtrise énergétique

En 2022, ANTARGAZ a proposé une « Prime Energie Maîtrisée » à ses usagers.

Les primes énergies maîtrisées sont calculables directement sur le site internet ANTARGAZ.

1.6.3. Les accueils mis en place par ANTARGAZ

Accueil physique : lieu	Mairie						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vend.	Sam.	Dim.
Accueil physique : horaires (en cas de besoins)	Sur rendez-vous						
Accueil téléphonique : horaires	8h–18h	8h–18h	8h–18h	8h–18h	8h–18h		

Lors des périodes de prospection commerciale, ANTARGAZ organise une permanence en mairie, en concertation avec l'équipe municipale.

Le service de gestion de la clientèle est à l'adresse suivante :

ANTARGAZ

Tours Thiers – 4 Rue Piroux

54000 NANCY

Rappel des numéros de téléphone :

- Service client : **0.974.751.751**
- Sécurité : **0801 01 07 07 (astreinte 24h/24)**

Compte Rendu Annuel 2022

2

Les travaux et investissements

2.1. Le Développement de la concession

Conformément au contrat de concession, ANTARGAZ réalise à ses frais (ou avec participation de tiers le cas échéant) les travaux de développement du réseau dès lors que le critère de décision des investissements est atteint.

Ces travaux de développement du réseau concédé consistent en la construction de nouveaux ouvrages de distribution dans les parties du territoire concédé mais non desservies.

Investissement de développement (en €HT)	année 2021	année 2022
Réseau de distribution en 1er établissement	0	0
Extension de réseau de distribution	0	0
Branchements en densification	2	0
Branchements sur extension	0	0

Quantitatif	année 2021	année 2022
Réseau de distribution en 1er établissement (en m)	0	0
Extension de réseau de distribution (en m)	0	0
Branchements en densification	4 567	0
Branchements sur extension	0	0

2.2. Les projets de développement de la concession

Projet	année	2023
Pas de projet pour l'instant pour l'année 2023	nb. raccordement	
	Linéaire de réseau en m	
	Investissement en €	

Les ouvrages de la concession

Commune		année 2021	année 2022
Cricqueboeuf	Nombre de branchements	36	36
	Nombre de PCE	41	41
	Linéaire de réseau de distribution en m	2211	2211
Mondrainville	Nombre de branchements	71	71
	Nombre de PCE	71	71
	Linéaire de réseau de distribution en m	2163	2163
Grainville sur Odon	Nombre de branchements	185	185
	Nombre de PCE	191	191
	Linéaire de réseau de distribution en m	4207	4207

Compte Rendu Annuel 2022

4

La qualité de fourniture et la sécurité

4.1. Les appels de tiers et incidents sur le réseau

Total des appels de tiers		2021		2022			
2	1						
Sans incident							
2	1						
Incident constaté							
0	0						
Fuite		Agression d'ouvrage		Incendie ou explosion		Autres motifs	
0	0	0	0	1	0	1	1

4.2. Les incidents majeurs

Il n'y a pas eu d'incident majeur en 2022.

4.3. Surveillance du réseau

	année 2021	année 2022
Linéaire de réseau surveillé (en m)	8 582	8 582
Nombre de fuite détectée	0	0

4.4. Le suivi des travaux de tiers

	année 2021	année 2022
Nombre de DT reçues	127	92
Nombre de DICT reçues	114	106
Nombre de DT à proximité des ouvrages	107	82
Nombre de DICT à proximité des ouvrages	95	92

4.5. Pression, odorisation et PCS du Gaz Naturel

Combustible gazeux de sources souterraines constitué d'un mélange complexe d'hydrocarbures, de méthane principalement, mais aussi d'éthane, de propane et d'hydrocarbures supérieurs en quantités beaucoup plus faibles. Le gaz naturel peut également en général renfermer des gaz inertes tels que l'azote et le dioxyde de carbone, plus des quantités très faibles d'éléments à l'état de traces. Il demeure à l'état gazeux dans les conditions de pression et de température normalement rencontrées en service. Il est produit et traité à partir de gaz brut ou de gaz naturel liquéfié, si besoin il est mélangé pour être directement utilisable.

Caractéristique	Spécification
Pouvoir Calorifique Supérieur (conditions de combustion 0 °C et 1,01325 bar)	Gaz de type H ⁽¹⁾ : 10,7 à 12,8 kWh/m ³ (n) (combustion 25°C : 10,67 à 12,77) Gaz de type B ⁽¹⁾ : 9,5 à 10,5 kWh/m ³ (n) (combustion 25°C : 9,48 à 10,47)
Teneur en soufre et H ₂ S	La teneur instantanée en H ₂ S doit être inférieure à 15 mg/m ³ (n) (durée de dépassement de 12 mg/m ³ (n) inférieure à 8 heures). La teneur moyenne en H ₂ S sur 8 jours doit être inférieure à 7 mg/m ³ (n). La teneur en soufre total doit être inférieure à 150 mg/m ³ (n).
Odeur du gaz	L'Opérateur de distribution Amont s'assure que le gaz livré possède une odeur : • suffisamment caractéristique pour que les fuites éventuelles soient perceptibles, • qui doit disparaître lors de la combustion complète du gaz.

(1) Gaz de type H : Gaz à haut pouvoir calorifique. Gaz de type B : Gaz à bas pouvoir calorifique.

4.6. La maintenance des ouvrages de la concession

Qu'elle soit préventive (planifiée) ou corrective (après défaillance), la maintenance se décline suivant deux axes :

- La surveillance, au travers d'un contrôle complet de l'ouvrage de distribution,
- L'entretien courant et la remise en état d'un ouvrage.

En € HT	année 2021	année 2022
Dépenses de maintenance des ouvrages	0	0

Conformément à la réglementation, ANTARGAZ assure également un contrôle régulier des stockages de gaz propane.

	année 2021	année 2022
Nombre de stockages contrôlés	0	0

ANTARGAZ procède également, suivant la réglementation, à la vérification des dispositifs de comptage.

La périodicité de vérification des compteurs dépend de leur technologie, et de leur débit horaire. Par exemple pour le particulier, la périodicité est de 20 ans avec un compteur G4.

	année 2021	année 2022
Nombre de vérification de compteurs	0	0
Nombre de compteurs à étalonner en N+1	0	0

5.1. Recettes d'énergie et autres recettes

Commune	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes d'acheminement d'énergie en € HT	Recettes de prestation en € HT
Cricqueboeuf	59 581,17 €	7 686,48 €	46,32 €
Grainville sur Odon	21 790,95 €	30 692,41 €	386,37 €
Mondrainville	6 474,17 €	8 964,78 €	154,77 €

5.2. Le patrimoine de la concession

La valeur brute est le montant investi pour construire les ouvrages.

La valeur nette est la valeur de cet ouvrage, minoré du montant des amortissements.

	année 2021	année 2022
Valeur brute (en €)	698 360	698 860
Valeur nette (en €)	552 165	538 055

5.3. Compte d'exploitation

Compte de résultat			
		Exercice 2021	Exercice 2022
Recettes d'exploitation			
Part fixe			
Raccordements	Nombre	303	303
Clients facturés	Nombre	20	172
Terme fixe T1, T2, T3	€ HT	53 999	47 344
Part variable			
Volume facturé	kWh	8 320 360	6 072 908
Terme proportionnel	€ HT	116 529	87 846
Prestations gaz naturel	€ HT	2 134	587
Reprises provisions depreciation comptes clients		0	0
Total des recettes d'exploitation	€ HT	172 662	135 777
Charges d'exploitation			
Personnel	€ HT	19 523	34 340
Sous-traitance travaux	€ HT		
Sous-traitance exploitation	€ HT	17 789	15 202
Entretien réparation	€ HT	6 950	4 153
Achat de gaz propane	€ HT	0	0
Acheminement du gaz (transport+distribution)	€ HT	19 222	18 161
Stockage	€ HT		
Fourniture (matériels et matériaux)	€ HT		
Véhicules et moyens techniques	€ HT	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	€ HT	14 219	14 278
Dotations exceptionnelles aux Amortissements	€ HT	19 398	-38 796
Valeur nette des actifs cédés	€ HT		0
Provisions depreciation comptes clients	€ HT	0	
Redevance d'utilisation du domaine public/privé	€ HT	901	877
Redevance versée au concédant	€ HT	4 987	5 218
Impôts et taxes	€ HT	0	
Locaux et moyens logistiques	€ HT		
Frais financiers	€ HT		
Assurances	€ HT	0	0
Poste, télécommunications et électricité	€ HT	0	0
Electricité eau	€ HT	0	0
Frais de structure	€ HT	12 207	15 422
Frais de publicité	€ HT		
Total des charges d'exploitation	€ HT	115 196	68 855
Résultat d'exploitation		57 466	66 922

*Rattrapage 2018 : Nous avons par erreur indiqué l'année dernière le montant de rattrapage de 2018 en + au lieu de le faire en -

Compte Rendu Annuel 2022

Descriptif des documents informatiques annexés

1. LES USAGERS DE LA CONCESSION

Réseaux Propane

- 1.1.1 Raccordements signés en 2022
- 1.1.2 Raccordements Propane à fin décembre 2022
- 1.1.3 Usagers consommant au 31 décembre 2022
- 1.1.4 Kwh consommés au 31/12/2022
- 1.1.5 Usagers isolés (solution d'attente) consommant au 31/12/2022
- 1.1.6 Kwh consommés par usagers isolés au 31/12/2022
- 1.1.7 Localisation usagers isolés
- 1.1.8 Modification de contrat au 31/12/2022.

Réseaux Gaz Naturel

- 1.2.1 Raccordements signés en 2022
- 1.2.2 Raccordements Propane à fin décembre 2022
- 1.2.3 Usagers consommant au 31 décembre 2022
- 1.2.4 Kwh consommés au 31/12/2022
- 1.2.5 Recettes d'acheminement
- 1.2.6 Recettes d'abonnement
- 1.3 La relève
- 1.4 Dossiers en difficulté de paiement
- 1.5 Indemnisation
- 1.6 Propane - Détails prestations Propane année 2022
- 1.6 Gaz Naturel - Détails des prestations Gaz Naturel année 2022
- 1.7 Réunions année 2022

2. LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- 2.1 Bilan des travaux de l'année 2022
- 2.2 Bilan des extensions 2022 (dépenses, recettes)
- 2.3 Actions de maintenance 2022
- 2.4 Coordination travaux 2022
- 2.5 Etude de rentabilité des extensions
- 2.6 Maintenance triennale
- 2.7 Extensions planifiées en 2022
- 2.8 Planning de visite des communes
- 2.9 Inspection Périodique

3. LES OUVRAGES DE LA CONCESSION

- 3.1 Quantité de réseau et Classe de Précision
- 3.2 Liste des compteurs installés
 - 3.2.1 P Compteurs Propane
 - 3.2.1 GN Compteurs Gaz Naturel
- 3.3 Inventaire des vannes de coupure
- 3.4 Canalisations abandonnées dans l'exercice
- 3.5 Canalisations renouvelées dans l'exercice
- 3.6 Conventions Terrains

4. LA QUALITE ET LA SECURITE

- 4.1.1 Liste des appels de tiers et incidents
- 4.1.2 Agressions extérieures
- 4.1.3 Incidents majeurs
- 4.1.4 Audit de contrôle des EEM et conclusions
- 4.2.1 Suivi de surveillance des réseaux en 2022
- 4.2.2 Description des fuites détectées
- 4.3.1 Réunions SDIS et communes
- 4.3.2 Réunions à destination des entreprises intervenant à proximité des réseaux gaz
- 4.3.3 Liste des réunions prévues par ANTARGAZ à destination des entreprises
- 4.3.4 DT/DICT reçues
- 4.3.5 DT/DICT émises
- 4.4.1 Listes des points de mesure de pression
- 4.5.1 Qualité produit
- 4.6.1 Contrôle Odorisation produit
- 4.6.2 Gaz Naturel

5. LA COMPTABILITE ET LES FINANCES

- 5.1 Redevance de concession 2022
- 5.2 Redevance d'occupation du Domaine Public
- 5.3 Recettes abonnement, énergie, prestations
- 5.4 Comptes de résultats.

Compte Rendu Annuel 2022

Annexes –

- 1. Documents Clients
- 2. Inventaires physiques des ouvrages
- 3. Conventions de Terrains
- 4. Documents Contrôles et Rapports
- 5. Divers